



Demain, je crée

25 jours pour sécuriser sa création d'entreprise

➕ Avantages de la formation

Une formation complète et concrète pour vérifier la faisabilité de votre projet !

Un accompagnement qui mêle des sessions collectives et des rendez-vous individuels par des conseillers formateurs experts en création reprise d'entreprise.

🎯 Objectifs de la formation

Définir votre posture d'entrepreneur-euse.

Découvrir la démarche de gestion de projet entrepreneurial.

Définir l'offre envisagée afin d'étudier son marché.

Analyser les problématiques particulières pour les femmes entrepreneures.

Construire une stratégie commerciale efficace.

Déterminer et planifier les actions de communication les plus adaptées à son projet entrepreneurial.

Construire le prévisionnel financier de son projet de création / reprise d'entreprise.

Distinguer les dimensions juridiques, fiscales, sociales de votre entreprise.

Identifier les bonnes pratiques, les indicateurs clés à surveiller et les outils utilisables dans la gestion d'une entreprise.

Effectuer une présentation convaincante de son projet entrepreneurial.

📌 Conditions d'admission

Vérification des prérequis par l'intermédiaire du dossier de candidature.

Fiche de prescription pour les demandeurs d'emploi.

Jury de sélection constitué de professionnels de la création ou de la reprise d'entreprise.

€ Tarif

1294 €

Coût pédagogique pris en charge par la Région Bourgogne Franche-Comté hors mobilisation de votre budget CPF.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



👤 Public

Toute personne, quel que soit son niveau ou statut préalable, porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté.

➔ Prérequis

Avoir un **projet de création ou reprise d'entreprise** en Bourgogne Franche-Comté.

Remplir un dossier de candidature.

📅 Durée de la formation

25 jours - 35 heures / semaine
175 heures au total



📍 Dates et lieux de la formation

NEVERS : 16 novembre au 18 décembre
47 bis rue Henri Bouquillard

Début de session si l'effectif minimum requis est atteint.

SUITE

Demain, je crée

PROGRAMME

Bien appréhender son projet entrepreneurial - 4h

- Disposer d'une vision globale de la démarche de création/reprise et se situer.

Sensibilisation à l'entreprise durable : son environnement et ses responsabilités sociétales - 4h

Définir son offre et étudier son marché - 17h

- Identifier les acteurs du marché pour analyser son secteur d'activité.

Comprendre les enjeux du numérique - 3h

Développer et satisfaire sa clientèle : techniques de vente et marketing - 21h

- Déterminer sa stratégie marketing.
- Définir une offre de produits/prix et une hypothèse de chiffre d'affaires.

Communication de l'entreprise - 7h

Construire son prévisionnel financier - 21h

- Élaborer son plan de financement et identifier ses sources.
- Construire son compte de résultat.
- Utiliser des tableaux de gestion de l'entreprise.

Aspects juridiques, fiscaux et sociaux du projet - 18h

- Identifier et comparer les différentes formes juridiques, les régimes fiscaux et d'imposition.
- Choisir le statut adapté à son projet.

Créateur...et après ? Gérer son entreprise - 11h

- Définir ses objectifs et choisir les indicateurs de suivi de l'activité.

Formaliser et valoriser son projet - 3h

Accompagnement individualisé - 24h

Travaux dirigés - 14h

Présenter son projet entrepreneurial devant un jury - 7h

Démarches et recherches d'informations - 21h



« Déterminé depuis longtemps à ouvrir ma boutique de minéraux, BGE m'a donné cette structure et ce cadre qui me faisaient tant défaut. Je les remercie et encourage les « potentiels créateurs » à ne pas hésiter à bénéficier de leurs précieux conseils et de leur super formation. »

Nicolas - L'Harmonie Minérale, Villers-le-Lac (25)

Evaluation de la qualité de la formation à la fin de la session.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE Nièvre Yonne

☎ 03 86 59 81 00

✉ contact@bge-nievreyonne.fr



Équipe pédagogique

BGE Nièvre Yonne mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation. Le premier contact avec BGE permettra de recueillir les besoins d'adaptation. Notre référent handicap est à votre écoute au **03 86 59 81 00**. Dès votre premier contact avec nous, n'hésitez pas à nous faire part de vos questions si vous êtes dans une situation qui nécessiterait une adaptation de la formation par rapport à votre situation de handicap.

Méthodes pédagogiques et outils

- Accompagnement et suivi individualisé
- Apport théorique
- Méthodologie d'enquête et de prospection terrain
- Retour d'expérience
- Mise en situation
- Ressources documentaires papier et numérique
- Livrables thématiques
- Plan d'affaires en ligne : BGE pro

Modalités d'évaluation / Validation des acquis

Évaluation pré-formatrice.
Évaluations formatives : questionnaire (ouvert, QCM ou QCU), de schéma « muet », de mise en situation, d'étude de cas, d'autoévaluation, reformulation. L'évaluation formative est effectuée par le formateur tout au long de la formation.

Soutenance de 30 minutes : le stagiaire présentera son projet, puis échangera avec les professionnels sur le niveau acquis, le degré de maturité du projet, les points à approfondir pour voir aboutir son projet d'entreprise.

Attestation de compétences sous la forme d'un livret individuel des acquis.